

Du Mercredi 15 mai au mercredi 03 juillet 2024

Les Minions (les maternelles)



	Mercredi 15 mai	Mercredi 22 mai	Mercredi 29 mai	Mercredi 05 juin	Mercredi 12 juin	Mercredi 19 juin	Mercredi 26 juin	Mercredi 03 juillet
Matin	Jeu du Poisson Pêcheur + tête à gazon	Chut ! C'est une surprise pour les parents	Journée L'Olympiade des droits de l'enfant	Sortie au parc de Savenay Apporte ton pique-nique	Chut ! c'est une surprise pour les parents	Jeu du parachute + Parcours de Draisiennes	Ma cabane à Bernugat *Nombre de places limité	Jeux de glissade
Midi	Repas	Repas	Repas	*Nombre de places limité	Repas	Apporte ton pique-nique	Repas	Repas
Après-midi	Création d'une Playlist de bruits blancs	Jeux collectifs	Journée L'Olympiade des droits de l'enfant		Bibliothèque		Bataille d'eau géante	Super Boum de fin d'année



La Team Mario (les élémentaires)

	Mercredi 15 mai	Mercredi 22 mai	Mercredi 29 mai	Mercredi 05 juin	Mercredi 12 juin	Mercredi 19 juin	Mercredi 26 juin	Mercredi 03 juillet
Matin	Peinture sur Galet avec Coralie	Chut ! C'est une surprise pour les parents	Journée L'Olympiade des droits de l'enfant	Hockey sur Gazon avec Sylvain + Chut ! C'est une surprise pour les parents	Chut ! C'est une surprise pour les parents	Course d'orientation à Coët Roz	Bricolage pour le Jardin partagé	City Stade
Midi	Repas	Repas	Repas	*Nombre de places limité	Repas	Apporte ton pique-nique	Repas	Repas
Après-midi	Escape Game	City Stade + Comportements Psycho Sociaux	Journée L'Olympiade des droits de l'enfant		Parcours santé aux Landes de Bilais		Totem Escape à la bibliothèque	Super Boum de fin d'année

*Nombre de places limité : les réservations se font par ordre d'arrivées.

Centre de Loisirs des Super-Héros

1 rue du Chêne

44530 Drefféac

02.40.70.95.61

alsh@mairie-dreffecac.fr

enfance@mairie-dreffecac.fr



Pour tous les enfants âgés de 4 à 11 ans

Horaires : 08h00-17h00 + garderie le matin dès
07h30 et le soir jusqu'à 18h30

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES et/ou ACCUEIL MERCREDI PERISCOLAIRE Tarifs Commune et Hors Commune 2023/2024

Tarifs selon le Quotient Familial	QF>450		451 à 650		651 à 850		851 à 1050		1051 à 1200		1201 à 1350		1351 à 1500		1501 et +	
	C	HC	C	HC	C	HC	C	HC	C	HC	C	HC	C	HC	C	HC
Journée complète 08h00-17h00	7,35 €	9,45 €	8,30 €	10,49 €	9,35 €	11,64 €	10,61 €	12,93 €	11,97 €	14,34 €	13,55 €	15,93 €	15,33 €	17,67 €	17,33 €	19,62 €
Matin sans temps de repas 08h00-12h00	4,67 €	5,72 €	5,17 €	6,35 €	5,70 €	7,05 €	6,30 €	7,82 €	6,96 €	8,68 €	7,70 €	9,64 €	8,51 €	10,70 €	9,40 €	11,89 €
Matin avec temps de repas 08h00-13h00	5,25 €	6,77 €	5,78 €	7,46 €	6,35 €	8,19 €	6,99 €	9,01 €	7,69 €	9,91 €	8,45 €	10,91 €	9,30 €	12,00 €	10,23 €	13,20 €
Après-midi sans temps de repas 13h00-17h00	4,67 €	5,72 €	5,17 €	6,35 €	5,70 €	7,05 €	6,30 €	7,82 €	6,96 €	8,68 €	7,70 €	9,64 €	8,51 €	10,70 €	9,40 €	11,89 €
Après-midi avec temps de repas 12h00-17h00	5,25 €	6,77 €	5,78 €	7,46 €	6,35 €	8,19 €	6,99 €	9,01 €	7,69 €	9,91 €	8,45 €	10,91 €	9,30 €	12,00 €	10,23 €	13,20 €
Temps de garderie à la ½ heure (07h30-08h00 ou 17h00-17h30 ou 17h30-18h00 ou 18h00-18h30)	0,83 €	1,06 €	0,92 €	1,17 €	1,02 €	1,30 €	1,13 €	1,45 €	1,25 €	1,61 €	1,39 €	1,78 €	1,55 €	1,98 €	1,71 €	2,20 €

C: Commune

HC : Hors Commune

Pour l'accueil de loisirs vacances et la garderie, un dégrèvement est appliqué pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant le centre en même temps. Pour le 2ème enfant présent : -10%, pour le 3ème enfant et plus : -15%

Les tarifs applicables pour les sorties sont : activité 1 : 4€, activité 2 : 6€ et activité 3 : 8€ (en fonction du prix de l'entrée).

Le tarif applicable pour une nuitée sur site est de 10€

Un petit déjeuner payant (1€) peut être servi jusqu'à 08h00. Le goûter est offert par la commune.

Sur le temps de repas de 12h00 à 13h00, un repas payant (4,49€) est servi.

Pour les assistants familiaux qui accueillent des enfants confiés par les services de la protection de l'enfance et résidant dans la commune, le conseil municipal a délibéré en faveur de l'application d'un tarif minimum, correspondant au premier barème du quotient familial.

En cas de dépôt tardif de dossier ou de réinscription hors délai, une pénalité financière de 10€ par enfant sera facturée.

Au cas où un enfant ne serait pas repris à l'heure de fermeture par une personne habilitée, une pénalité financière de 5€ par enfant sera appliquée pour retard.

